

---

**Le Comité Social et Economique**

---

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION  
EMPLOI FORMATION DU 20 AVRIL 2026**

**Présents:**

**Direction :** PHILOGENE Vanessa (RRH)

**Membres de la commission :**

HOURDEL Lise, FIGON Laurent, GIGANT Manuella, TANGAPRIGANIN Christian, LEC-KAO Jean Hugues (Président)

**En Visio :** SOUCRAMANIEN Pascale, NOEL Sandra, PETIAYE Indranie

**Absent excusé :** CHENAYER Thierry

**Ordre du jour :** Suivi de l'emploi au 31 décembre 2025

**ETP moyen permanent :**

La station de la Réunion au 31 décembre 2025 comptait 177,33 Etp moyen permanent et 12,18 non permanent. En ne tenant pas compte de la spécificité des 4 personnes qui sont rattachées au pôle outre mer mais qui sont géographiquement à la Réunion, comptabilisées dans notre établissement et les 4 salariés de l'équipe RH nous étions à 169,33 Etp moyen permanent et 12,18 Etp non permanent.

Par rapport à 2024 nous perdons 0,53 Etp moyen.

**La commission** constate que le mode de présentation n'est pas très lisible et demande pour pouvoir analyser plus facilement les documents, que toutes les personnes détachées ou rattachées au pôle outre mer soient présentées dans un tableau séparé. De même, le salarié en détachement syndical à 100% doit être identifié.

Pour la RRH c'est une présentation type du pilotage social pour le CSEC. A noter qu'en 2025 les Etp budgétés étaient à 183,5 puis corrigé à objectif 182,2 et réalisé à 181,7 Etp.

**Pour la commission**, la baisse constante des effectifs déguisée dans la présentation par les apports du personnel du pôle outre mer depuis plusieurs années et parallèlement avec la réorganisation en permanence de l'information, a entraîné une démotivation de bon nombre de salarié. Le principe de demander plus aux salariés avec moins de salariés ça ne peut pas fonctionner.

Le rapport ACCA décrit bien cette situation.

Autre constat dans la présentation, l'absence de postes vacants au 31 décembre 2025.

**Pour la commission** c'est aussi un point essentiel dans la présentation.

Pour la RRH le bilan social apportera des informations complémentaires pour la compréhension des chiffres de l'emploi.

---

## Le Comité Social et Economique

---

### **Détail des effectifs permanents par famille et classification :**

La variation des chiffres Etp correspond au cumul des Etp. Par exemple pour le premier trimestre, double directeur, maladie longue durée ou encore mouvements de personnel.

### **ETP moyen non permanent :**

**PTA :** On est passé de 11,83 Etp moyen en 2024 à 7,94 Etp moyen en 2025 soit - 3,89 Etp moyen.

Cette baisse s'explique par les comblements de poste vacant.

**Journaliste :** On est passé de 5,39 Etp moyen en 2024 à 4,23 Etp moyen en 2025 soit -1,16 Etp moyen.

Les principaux motifs de consommation ETP concernent les remplacements à 53,05% pour maladie notamment chez les journalistes, et pour les PTA maladie, Cse ou heures de délégation , 37,01% pour les cachetiers et 8,27% en renfort et alternant 1,21%.

Le bilan 2025 fait apparaître une baisse totale de - 5,05 Etp moyen passant de 17,23 en 2024 à 12,18 Etp moyen en 2025.

### **Turn Overs :**

**La commission** constate avec satisfaction que 7 postes en CDI ont été pourvus par des recrutements de CDD.

( technicien vidéo, chef OPV, 2 journalistes rédacteur reporter, chef monteur, chef OPS, technicien de maintenance).

En 2025 il y a eu 7 mobilités interne : Infographiste, chargé de réalisation, planificateur, documentaliste, dcj, régisseur de production, pour un total de 14 mouvements.

Concernant les licenciements, ils ont eu pour cause l'inaptitude ou décision juridictionnelle.

A noter que le point licenciement et retraite ont été déjà présentés en CSE.

En revanche, elle attire l'attention sur la baisse des effectifs non permanents qui ne peuvent pas continuer afin d'assurer un bon fonctionnement de la station.

En effet les intermittents des stations outre mer n'ont que peu d'ouverture pour exercer leurs métiers compte tenu du contexte économique et sociale.

Réunion 1ère se doit de proposer en permanence dans les coproductions un apport en industrie avec ces collaborateurs.

**Pour la commission**, même si la logique comptable et financière paraît être un bon bilan malgré les intégrations, en revanche sur le volet social et qualité de vie au travail il est catastrophique à force de faire des économies.

L'audit social a mis en lumière cet état de fait.

### **Heures supplémentaires :**

Les heures supplémentaires sont passées de 3526h en 2024 à 3125 h en 2025.

Cette baisse est due à des comblements de postes, de retour de maladie, retour à l'emploi ou activité différente (en 2024 jeux olympique, législatives).

réunion ● **1**

---

**Le Comité Social et Economique**

---